

COMMUNE DE FROENINGEN**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FROENINGEN
SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2018**

Sous la présidence de Georges HEIM, Maire

Présents : Dolorès ALLENBACH Georges CLAERR, Marie DORI, Jean-Marc EBMEYER, Michel HARTMANN, Fanny HEIM, Guylaine ILLAN, Jean-Claude KLEIN, Déborah MARTINS, Catherine MERKLE , Yves SCHUELLER, Sonia WERTH, et Frédéric ZIMMERMANN

Absent excusé et non représenté :

Absent non excusé :

Ont donné procuration : Franck ROMANN à Georges HEIM

Le conseil municipal désigne Déborah MARTINS, secrétaire de séance, assistée de la secrétaire de mairie, Isabelle RUST.

Le maire ouvre la séance à 19 heures propose de voter une modification de l'ordre du jour initial ci-dessous :

ORDRE DU JOUR :

- 1.- Approbation du procès-verbal de la séance du 6 Août 2018
2. – Démission d'un adjoint
- 3.- Election d'un adjoint
- 4.- Travaux
- 5.- Urbanisme
- 6.- Divers



Le conseil municipal adopte la modification proposé à l'unanimité et entérine le nouvel ordre du jour.

- 1.- Approbation du procès-verbal de la séance du 6 Août 2018
2. – Démission d'un adjoint
- 3.- Désignation des adjoints dans l'ordre du tableau
- 4.-Election d'un adjoint
- 5.- Travaux
- 6.- Urbanisme
- 7.- ONF
- 8.-Divers

POINT 1 – APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 6 AOUT 2018

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 6 août 2018 n'appelle pas de remarques. Il est approuvé à l'unanimité.

POINT 2 – DEMISSION D'UN ADJOINT

Le maire donne lecture au conseil municipal de la lettre de démission de M Franck ROMANN de son poste d'adjoint au maire. Il précise qu'il reste membre du conseil municipal, mais que pour raisons professionnel il quitte son poste d'adjoint.

Il donne également lecture du courrier de M le Préfet acceptant la démission de M ROMANN de son poste d'adjoint.

POINT 3- DESIGNATION DES ADJOINTS DANS L'ORDRE DU TABLEAU

Le maire rappelle que l'article L2122-2 du code général des collectivités territoriales prévoit que le conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoint sans pouvoir excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal
Décide de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint qui prendra le rang après les autres adjoints



POINT 4.- ELECTION D'UN ADJOINT

Le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Élection du troisième adjoint***3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin***

Nombre de conseillers présents	14
Nombre de procuration	1
Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	2
Nombre de suffrages exprimés [b - c]	13
Majorité absolue ⁴	7

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
DORI Marie.....	13	Treize
.....
.....
.....
.....

POINT 5- TRAVAUX

Le maire informe le conseil municipal que les travaux avancent très bien. La dernière réunion de chantier doit se tenir le 27 septembre.

Le Maire rappelle, que lors de sa séance du 21 Février 2018 le Conseil Municipal a attribué les 15 lots avec signatures des marchés.

Pour mémoire 15 lots : total 450 572.67 € TTC



Des prestations supplémentaires sont prévues pour les lots ci-dessous :

N°lot	Entreprise	Marché initial TTC	Montant Avenant	Montant total marché TTC	Travaux Supplémentaires ou autre motif d'avenant
9	UPC	45 308,59	Avenant 1 937,68	46 246,27	Création de caissons et doublages supplémentaires

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-23

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Commune de FROENINGEN du 07 septembre 2016, en vertu de laquelle le Maire a délégué pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés.

L'avenant ne bouleverse pas l'économie des marchés de travaux.

POINT 6 - URBANISME

➤ **PERMIS DE CONSTRUIRE**

- M et Mme CEFCI Irfan : construction d'une maison individuelle, rue des Perdrix
- M et Mme ELIBOL Rasit : construction d'une maison d'habitation, 35, rue de Galfingue

➤ **DECLARATION DE TRAVAUX**

- M HEIM Georges : Mise en place de panneaux photovoltaïque et réfection de la façade, 8 rue des Jardins
- M HARTMANN Michel : mise en place d'un care port

➤ **DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER**

- VF Conseil à M et Mme MANGOLD Cédric, maison d'habitation 17 rue de l'Eglise

POINT 7- ONF

Le maire expose le programme des travaux forestiers pour 2019.



L'ONF suggère des coupes de bois dans la parcelle 1b, 1i et 5, soit 206 m³ de bois d'œuvre, 520m³ de bois d'industrie et 21 m³ de copeaux.

La recette brute est estimée à 32 280 € HT.

Olivier Dauvergne, agent ONF, propose par ailleurs aux élus de renouveler la vente en contrat d'approvisionnement qui garantit l'écoulement du bois et demande au conseil municipal d'adopter la délibération correspondante.

Le programme soumis est adopté

POINT 8- DIVERS

- **Promesse de vente :**
Signature d'une promesse de vente pour la construction d'un collectif sur le terrain communal (accord du conseil municipal de juin 2018).
- **Apéro concert :**
Samedi 15 septembre 2018, dans la cour de la Mairie.
Buvette et petite restauration (baguettes chaudes) seront proposées au cours de la soirée.
Appel aux bonnes volontés pour des desserts. Un doodle est prévu pour l'organisation des participations. Le Maire rappelle que les recettes sont pour l'USB et la mise aux normes du foyer.
- **Sainte Catherine :**
Plantation d'arbres sur l'espace « terrain de sport ».
Voir quel arbre planter devant la Mairie ? Rechercher des idées pour fleurir l'espace devant la Mairie (grands pots de fleurs de couleurs vives...)
- **Mécanisme de l'ancienne horloge de l'église :**
Remise à neuf, lustrer les parties en laiton...pour pouvoir le mettre dans la nouvelle salle de la Mairie.
- **Abri à vélo :**
Un abri a été construit, après la boîte à livres en direction de l'entrée de l'école.

Rentrée scolaire 2018/2019:

La rentrée s'est bien déroulée. 22 enfants sont scolarisés cette année. Une réunion de travail est prévue avec HOCHSTATT sur l'avenir des écoles.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 heures.



Tableau des signatures
Pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la COMMUNE de FROENINGEN
SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2018

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
HEIM Georges	Maire		
Michel HARTMANN	Adjoint		
Sonia WERTH	Adjointe		
Marie DORI	Adjointe		
Dolorès ALLENBACH	Conseillère		
Georges CLAERR	Conseiller		
Jean-Marc EBMEYER	Conseiller		
Fanny HEIM	Conseillère		
Guylaine ILLAN	Conseillère		
Jean-Claude KLEIN	Conseiller		
Deborah MARTINS	Conseillère		
Catherine MERKLE	Conseillère		
Franck ROMANN	Conseiller		Georges HEIM
Yves SCHUELLER	Conseiller		
Frédéric ZIMMERMANN	Conseiller		